

# LYCÉE

SAINTE-MARIE  
BASTIDE



ÉCOLE COLLEGE LYCEE POST-BAC

SAINTE-MARIE BASTIDE

45, rue de Dijon CS 41195 33072 BORDEAUX CEDEX

tél. 05 57 80 12 00

e-mail. : [contact@smb33.fr](mailto:contact@smb33.fr) / site : [www.smb33.fr](http://www.smb33.fr)

## ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

### Circulaire de rentrée

#### — LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023

<b>SECONDES</b> Rentrée des élèves 14, rue Étobon Chenebier (liste des classes affichées à l'entrée du lycée)	<b>09h00 / 12h15 — 13h35 / 16h00</b> journée d'accueil avec remise de la tablette <i>Les premières et terminales n'ont pas cours</i>
---	--

#### — MARDI 05 SEPTEMBRE 2023

<b>NOUVEAUX PREMIÈRES ET NOUVEAUX TERMINALES</b>	<b>10h00 / 12h00</b> temps d'accueil avec remise de la tablette
<b>Rentrée des PREMIÈRES</b>	<b>13h30 / 16h30</b>
<i>Les secondes n'ont pas cours</i>	

#### — MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023

<b>Rentrée des TERMINALES</b>	<b>09h30 / 12h05</b>
<i>Les secondes et premières n'ont pas cours</i>	

#### — JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023

Début des cours pour les élèves de <b>Secondes, Premières et Terminales</b> aux heures indiquées sur l'emploi du temps	
--	--

#### — LE JOUR DE LA RENTRÉE

- Restauration : les repas seront servis dès lundi 04 septembre.
- L'emploi du temps et le carnet de correspondance seront remis aux élèves. Les deux certificats de scolarité qui devront être signés par l'élève et la famille seront mis à disposition sur Ecole Directe.
- Fournitures : chaque enseignant indiquera le matériel nécessaire à sa matière. Le jour de la rentrée, prévoir un cahier ou quelques feuilles pour prendre des notes.

##### — Important

- pour les secondes et les nouveaux élèves de Premières et Terminales, le jour de la rentrée **ils doivent apporter un chèque de caution de 450 euros à l'ordre de l'OGEC SMB** afin de récupérer leur tablette.
- pour tous les élèves : apporter une photo d'identité **récente** qui sera collée sur le carnet de correspondance.

#### — HORAIRES QUOTIDIENS

<b>Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi</b>	<b>08h15 / 12h15 — 13h35 / 17h30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>08h15 / 12h05</b> <b>13h30 / 15h30</b> (pour les Premières et Terminales)

#### — ASSURANCE

Pour de meilleures prestations, l'Établissement a signé un contrat avec une compagnie d'assurances :  
« LA MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE ».

TSVP  
→

## — RESTAURATION RAPIDE

Ce mode de restauration permet aux familles et aux élèves, de gérer avec rigueur ce budget souvent lourd. Différentes formules menus sont proposées à des coûts adaptés.

### FORMULE ÉCO.

*Sandwich jambon beurre ou Grande salade + Yaourt nature, sucré, aromatisé*

### FORMULE COMPLÈTE

*Petite salade, sandwich chaud ou froid + sachet de chips + yaourt nature, sucré, aromatisé ou fruit*

L'élève pourra librement composer son repas parmi les plats proposés soit aux kiosques soit en Click&Collect, soit se restaurer sur place au self.

Le premier jour les nouveaux élèves recevront une carte de restauration, pour les « anciens » la carte utilisée cette année doit être conservée et réutilisée l'année suivante.

Modes de règlement (*minimum exigé : 40€*)

- Carte bancaire (*procédure sur le site [www.smb33.fr](http://www.smb33.fr), rubrique « restauration »*)
- Chèque à la caisse ou à l'économat  
(*Ordre : OGE C Sainte-Marie Bastide, noter au dos « restauration » et le numéro de la carte*)
- Espèces à l'économat

Ce système rentrant en fonction dès le premier jour, il faudra pour ceux qui souhaitent en bénéficier tout de suite approvisionner la carte en apportant un chèque. Par la suite n'attendez pas le dernier moment pour réapprovisionner.

Vous pouvez suivre sur internet les consommations de votre enfant en créant votre compte (Procédure sur le site [www.smb33.fr](http://www.smb33.fr), rubrique « restauration »), de plus un ticket est remis à chaque passage en caisse.

## — BOURSES NATIONALES

**Élèves nouveaux déjà boursiers** assurez-vous auprès de l'établissement d'origine que le transfert ait bien été effectué et n'omettez pas de signaler votre situation sur la fiche informatique du dossier d'inscription.

**Élèves nouveaux boursiers en 2023/2024** vous devez remettre au secrétariat de l'établissement, à la rentrée de septembre, la notification d'attribution qui vous a été transmise par l'Inspection Académique.

**Bourses au mérite** les élèves sont priés de se faire connaître au secrétariat le jour de la rentrée.

## — MATHÉMATIQUES

L'entreprise Numworks avec laquelle nous travaillons pour les calculatrices du lycée propose de faire un achat groupé de calculatrice via une cagnotte en ligne. Cet achat groupé permet d'avoir un tarif préférentiel de 74,69€ au lieu de 82,99€ pour les élèves.

Vous pouvez profiter de cet achat groupé avant le 20 août 2023 grâce au lien suivant :

<https://promo.numworks.fr/3437>

Par ailleurs, les élèves ayant récupéré la calculatrice d'un grand frère ou d'une grande soeur par exemple la calculatrice TI ne doivent pas obligatoirement en racheter une.

Dans tous les cas la calculatrice doit avoir le Mode Examen.

## — HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

<b>COMPTABILITÉ</b>	lundi et vendredi <b>09h00 / 16h00</b> mardi et jeudi <b>09h00 / 13h00</b>
<b>ACCUEIL — SECRÉTARIAT DES ÉLÈVES</b>	lundi, mardi, jeudi et vendredi <b>08h00 / 11h30 — 13h00 / 16h00</b>

## CALENDRIER DES VACANCES 2023 / 2024 — ZONE A

<b>TOUSSAINT</b>	du samedi 21/10/23 au dimanche 05/11/23
<b>NOËL</b>	du samedi 23/12/22 au dimanche 07/01/24
<b>HIVER</b>	du samedi 17/02/24 au dimanche 03/03/24
<b>PRINTEMPS</b>	du samedi 13/04/24 au dimanche 28/04/24
Pont de l'Ascension : les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2024	
<b>ÉTÉ</b>	départ le vendredi 05/07/2024 à la fin des cours

Les livres numériques seront téléchargés par les élèves la semaine de la rentrée.